



Bureau communautaire
24 juin 2021
Salle Edgar Faure – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 18 juin 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, J.M Daubigny N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, G. Fernoux-Coutenet, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusés : C. Bourgeois-République, J.B Gagnoux, J.P Lefèvre, J. Péchinot.

Date d'affichage : 02 juillet 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP458 – 39109 DOLE Cedex
Tél. 03.84.79.78.40
Fax. 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB37/21

Objet

Modification du tableau des effectifs

Par délibération n°GD21/20 du 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire a reçu délégation du Conseil Communautaire en matière de personnel et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, des postes permanents du personnel titulaire et contractuel de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Dans ce cadre, il est ainsi proposé la modification du poste d'un agent actuellement employé sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Ainsi, un agent employé à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe exerce des missions d'animation au centre de loisirs d'Abergement-la-Ronce à raison de 9 heures 30 hebdomadaires.

Afin d'adapter le grade de cet agent aux fonctions exercées, le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est transformé en poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **CRÉENT** un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet - 9 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2021,
- **SUPPRIMENT** un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet - 9 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2021.

Fait à Dole,
Le 24 juin 2021
Le Président,

